

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture, de l'agro-
alimentaire et de la souveraineté
alimentaire

Arrêté du 11 MARS 2026

portant approbation d'élections de membres correspondants à l'Académie d'agriculture de France

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire,

Vu le décret n°2014-579 du 4 juin 2014 relatif à l'Académie d'agriculture de France ;

Vu le procès-verbal des élections en date du 3 décembre 2025,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont approuvées les élections suivantes à l'Académie d'agriculture de France, en qualité de membres correspondants :

Section « Productions végétales »

M. Pierre ABAD ;

M. Jean-Marc AUDERGON ;

Mme Nathalie OLLAT ;

M. Philippe PINTA.

Section « Forêts et filière bois »

M. Laurent BLERON ;

Mme Maya LEROY.

Section « Elevage »

M. Benoît DEDIEU ;

Mme Bénédicte GRIMARD ;

M. Didier MOREAU.

Section « Sciences humaines et sociales »

Mme Sylvie CLARIMONT ;

M. Pierre CORNU ;

M. Benjamin TRAVELY.

Section « Interactions milieux-êtres vivants »

M. Guy RICHARD.

Section « Sciences de la vie »

Mme Hélène CHIAPELLO ;

M. Philippe MONGET.

Section « Environnement et territoires »

Mme Bénédicte AUGÉARD.

Section « Alimentation humaine »

M. Georges DARRIET ;

M. Louis-Georges SOLER.

Section « Agrofournitures »

M. Jean-Marie CHAUVET ;

Mme Sarah SINGLA.

Section « Économie et politique »

Mme Cécile ARRIGHY ;

M. Jean-Louis BARJOL ;

M. Philippe CHOTTEAU ;

M. Jean-Marc VASSE.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire.

Fait le **11 MARS 2026**

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire
et de la souveraineté alimentaire,



Annie GENEVARD